



OBJECTIFS DE FORMATION

Savoir organiser la gestion environnementale de sa base nautique

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS SEREZ AINSI CAPABLES DE :

Identifier les enjeux auxquels répond la mise en oeuvre d'une gestion environnementale au sein de sa base nautique

Identifier les nuisances présentes sur sa base nautique et les solutions à mettre en place pour y remédier

Rédiger un plan d'action qui formalise sa démarche de gestion environnementale

Identifier les leviers de mobilisation de l'équipe de sa base nautique tout au long de la démarche

NOTIONS CLÉS

Gestion du littoral • Gestion environnementale
• Règlementation • Communication •
Démarche de progrès • Levier de performance •
Sensibilisation

PROFIL & PRÉREQUIS

Formation ouverte à toute personne intervenant sur une base nautique/un club de voile : chef de base, agent administratif, encadrant, bénévole dirigeant, agent d'accueil, référent développement durable...

6 - 12 participants

Personnes en situation de handicap : contactez-nous pour nous faire part de vos besoins spécifiques afin que nous adaptions le programme de formation ou que nous vous proposons des alternatives.



● DURÉE

2 jours (14h)

● DATES ET LIEU

29 et 30 novembre 2021
à Port Saint Louis du Rhône

● TARIF

720€* net par participant
Un accueil café écoresponsable vous sera proposé
*L'AFDAS, OPCO de la branche professionnelle des sports peut prendre en charge les frais pédagogiques : <https://www.afdas.com/>

● CONTACT

formation@cpie-coteprovencale.fr
04 42 08 07 67

Inscriptions en ligne : <https://forms.gle/hSrXUq3XR5hDyh3CA>

Formation organisée avec la collaboration de :



● ENGAGER SON CLUB DE VOILE DANS UNE GESTION ÉCORESPONSABLE



CONTENU

● Définitions

Faire connaissance tout en définissant le développement durable et l'écoresponsabilité

● Pourquoi s'engager ?

Identification des enjeux et des bénéfices à s'engager dans ce type de démarche

● Exemple d'une démarche réussie

Témoignage d'un club engagé dans une démarche écoresponsable organisée et structurée

● Plan d'action et implication de l'équipe

Rédaction de son plan d'action personnalisé
Adhésion des acteurs de son club nautique : pourquoi, quand et comment ?

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

● LA FORMATRICE

Christelle LEMOIGNE, cheffe du pôle formation à l'Atelier Bleu, formatrice intervenant sur le secteur du nautisme depuis plus de 10 ans

● INTERVENANTS EXPERTS

Des intervenants experts et des témoins issus de clubs de voile de la Région Sud, d'institutions et de structures de gestion du littoral



MODALITÉS D'ÉVALUATION

● **En amont** : analyse des besoins et évaluation des connaissances

● **En cours** : recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs

● **En fin** : évaluation des acquis, satisfaction et transfert des compétences ; remise d'une attestation de formation, questionnaire à froid (après la formation)



MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Réveil actif, mise en place de dynamique de groupe, alternance d'apports de connaissances et de travaux individualisés, plan d'action individuel, illustration de clubs nautiques engagés dans une démarche écoresponsable



Atelier Bleu - CPIE Côte Provençale • BP80086 - 250 chemin de la calanque du Mugel 13600 La Ciotat
Tél : 04 42 08 07 67 • Email : formation@cpie-coteprovencale.fr • www.cpie-coteprovencale.fr

L'Atelier Bleu - CPIE Côte Provençale est un organisme de formation enregistré sous le n°93131187613 auprès du préfet de la Région Sud PACA depuis le 20/07/2005. Certifié Qualiopi par le Bureau Véritas Certification depuis le 20/02/2020 pour une durée de 3 ans au titre de la catégorie suivante : L 6313-1 -1 actions de formation.